Opération cabanes propres

Publié le 28-03-2008



Le 26 mars le groupe d'étudiants de Licence professionnelle « aquaculture et gestion durable de son environnement » ont présenté les résultats de leur étude « cabanes propres » aux représentants de la profession conchylicole et des administrations concernées.

Pour être en règle avec la législation européenne, les conchyliculteurs doivent maintenant justifier de l'élimination des déchets produits par leur activités .

Quel devenir pour les poches, les mannes, les casiers hors d'usage, les feuillards, les films plastique de plus en plus utilisés ? Que faire des coquilles d'huîtres ? Et surtout que peut– on faire des déchets mytilicoles dans lesquels la quantité de chair n'est pas négligeable ?

A toutes ces questions les étudiants ont apporté des éléments de réponses : tous les plastiques, pour être recyclables, doivent être parfaitement propres donc il faudrait envisager de créer une entreprise d'insertion pour cette activité ; Les coquilles d'huîtres, actuellement ,sont utilisées pour consolider les chemins de marais ;Les déchets coquilliers de la mytiliculture pourraient être traités dans un composteur dynamique qui permettrait d'éliminer la matière organique . Le produit serait alors utilisé en agriculture en amendement calcique.

Les conchyliculteurs ont félicité les étudiants pour le sérieux de leur étude et le grand professionnalisme dont ils ont fait preuve. Le SRC leur a promis de donner suite à leur étude et de reprendre les résultats de leur travail.

Vous pouvez télécharger ce document : rapport_cabanes_propres.pdf